

25 novembre : journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

La lutte contre les violences faites aux femmes qu'elles soient physiques, psychiques, économiques, est une priorité pour l'équipe municipale. Elle se décline en plusieurs actions : hébergement d'urgence pour les victimes, campagne annuelle contre le harcèlement de rue, collecte de protections périodiques, formation des agent-es pour mieux accueillir et accompagner les femmes victimes de violence, etc.

> *Les Assises de la nuit* contre les violences dans les lieux festifs

La Ville lancera au premier trimestre 2022 les « Assises de la nuit » afin de bâtir, avec les associations, les usagers et usagères, les réponses adaptées à la vie nocturne, pour que chacun-e puisse profiter de la ville en toute tranquillité. Elle lance dès à présent un espace de travail spécifique sur les violences faites aux femmes dans les lieux festifs. Pour cela, elle **fait appel aux actrices et acteurs volontaires** concernés par ces enjeux : établissements, associations, usager-es, etc.

> *Campagnes* contre le harcèlement de rue

Chaque année depuis 2015, la Ville de Grenoble lance une campagne contre le harcèlement. En 2020, une action s'est déroulée devant et dans le Tonneau de Diogène, place Notre-Dame, menée par la **Cie Ru'elles**, en partenariat avec le **Planning Familial de l'Isère**. Cette année, l'action sera conduite par les mêmes partenaires **dans les rames de tram et aux abords des arrêts**. La **TAG** est partenaire de cette action et diffuse le visuel de la campagne du 29 novembre au 13 décembre.

L'objectif de l'action est d'inciter les usager-es à réagir s'ils-elles assistent à une scène de harcèlement dans la rue ou le tram. Le flyer récapitulant les conseils aux victimes et témoins, déjà édité en 2020 et disponible sur grenoble.fr, sera diffusé dans les rames et aux abords des arrêts et dans plusieurs lieux de la Ville (Maisons des habitant-es, Maison des associations et équipements culturels).

> *Spectacle* « Il n'y a qu'un pas »

Deux représentations du spectacle « Il n'y a qu'un pas » sont proposées lundi 29 novembre : à 13h30 (pour les élèves de l'Institut des Métiers et des Techniques uniquement) et à 18h30 pour tous (à partir de 14 ans) dans les salons de l'Hôtel de ville. Plusieurs saynètes jouées par deux comédiennes **du Collectif de l'Âtre** montrent comment le sexisme ordinaire peut virer aux violences sexistes voire aux féminicides. **Le Planning familial de l'Isère** sera présent lors des deux représentations et participera aux échanges qui suivront.

Durée du spectacle : 55 mn.



> La formation pour lutter contre les violences

Le rapport 2021 de la Ville de Grenoble sur l'égalité entre les femmes et les hommes, les genres et les sexualités met notamment en exergue le travail engagé par la Ville pour contribuer à lutter contre les violences faites aux femmes et aux minorisé-es de genre.

- La Ville en tant qu'employeuse a actualisé son dispositif de signalement des violences au travail et a construit un programme de sensibilisation et de formation des agent-es au repérage et aux mécanismes des violences.
- La Ville poursuit son engagement pour sensibiliser et rendre visible ces violences : une partie des agent-es d'accueil ont été formé-es à ce sujet.

Depuis cette année, en plus du socle de formation obligatoire, les policières et policiers municipaux de Grenoble suivent, à leur demande, un cursus supplémentaire sur différents enjeux de société. Une formation spécifique a été spécialement créé pour leur permettre de mieux appréhender les violences faites aux femmes (Savoir évaluer une situation dans l'urgence ; Prendre en charge la victime et la conseiller ; Maitriser les fondamentaux relatifs à la bientraitance des victimes ainsi que le réseau de prise en charge...).

> Jeudi 25 novembre : illumination du Palais des Sports

Le Palais des Sports sera illuminé à nouveau en orange à la demande **du Club Soroptimist international de Grenoble**, jeudi 25 novembre de 17h à 23h. La couleur orange a été choisie en 2014 par l'ONU pour représenter ces journées d'activisme. Elle symbolise un avenir meilleur et un monde plus juste, sans violences à l'encontre des femmes et des filles.

> L'observatoire des violences faites aux femmes

A l'initiative de la Ville de Grenoble, une première rencontre multi-partenaire a eu lieu fin 2020. Toutes les institutions du territoire ainsi que les associations qui agissent aux côtés des femmes et des minorisé-es de genre ont été conviées. **Un premier diagnostic territorial a été réalisé sur les femmes privées de domicile personnel et victimes de violences.**

> Focus sur l'engagement de la ville contre la précarité menstruelle

La journée du 25 novembre est aussi l'occasion de rappeler toutes les formes de violences que subissent les femmes, notamment celles économiques comme la précarité menstruelle. La précarité menstruelle est un phénomène de grande ampleur : 39 % des personnes les plus précaires ne disposent pas de suffisamment de protections périodiques faute de moyens (sondage Ifop pour Dons solidaires, 2019). Malgré la réduction à 5,5% du taux de TVA en décembre 2015, le budget pour acheter des protections et des antidouleurs varie entre 5 et 10€ par mois. Quand chaque euro compte, avoir ses règles n'est plus seulement une rengaine mensuelle, c'est un luxe. Face à ce constat, la Ville et le CCAS ont organisé plusieurs actions depuis 2019 :

- des appels aux dons auprès des Grenobloises et Grenoblois en 2019, 2020 et 2021 qui ont permis d'alimenter le stock d'une quarantaine d'associations ;
- un achat groupé de serviettes périodiques avec d'autres collectivités du territoire suite au premier confinement, en juin 2020 : 50 000 serviettes ont ainsi pu être distribuées aux associations grenobloises ;
- la réalisation du projet Superflux, lauréat du Budget participatif 2020, avec

l'installation de 5 distributeurs de protections périodiques bio (Maisons des habitant-es Chorier-Berriat et Abbaye, MJC Anatole France, Mission locale, Belle électrique) et l'organisation d'ateliers de sensibilisation sur le tabou autour des règles ;

- enfin, grâce à un financement de l'Etat, le projet d'installation de **3 distributeurs supplémentaires courant 2022** ainsi que la distribution de culottes menstruelles à des agent-es de la collectivité afin de les sensibiliser à d'autres moyens de protection.

